AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

SUPPLEMENT N° 3 AU BULLETIN N° 7 D'AVRIL 1961 — 5 MAI 1961

AVERTISSEMENTS

V I G N E

Cochylis.-

Malgré un vol insignifiant commencé le 15 avril, les pontes sont remarquées dans les secteurs habituels de ce parasite. Les éclosions commenceront au début de la semaine du 8 au 13 Mai.

En conséquence, et dans le but de limiter l'importance de la 2ème génération, il convient d'effectuer un traitement à la réception de cet avis lorsque la lutte sera entreprise à l'aide de produits "préventifs", Retarder le traitement d'une semaine s'il est effectué avec des produits du type "curatif".

Produits préventifs :

- Arséniate de plomb
- D.D.T.
- Diméthyl-trichorohydroxyéthylphosphonate
- D.D.D.
- Roténone : en poudrage seulement

Produits curatifs :

- Parathion éthyle
- Parathion méthyle
- Diazinon
- Malathion
- Isochlorthion
- Phosdrine
- E.P.N.
- Chlorthion : en poudrage seulement

Mildiou.-

A la suite de l'apparition des premières taches de la maladie et en raison des conditions climatiques favorables à son développement, effectuer un traitement général dans la semaine du 8 au 13 Mai.

INFORMATION

Rougeot parasitaire.-

Dans les vignes sujettes à cette maladie, le traitement ci-dessus est valable.

P1.1.4

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS.-

PEGOMYIE de la BETTERAVE.-

Les vols sont toujours très actifs et les pontes nombreuses. Les cultures doivent toujours être surveillées avec la plus grande vigilance, en particulier dans le département de l'AISNE.

Les betteraves démariées sont particulièrement vulnérables, les pontes s'y trouvant concentrées.

Nous rappelons que la lutte doit être engagée contre les larves avant qu'elles aient occasionné des dégâts sensibles.

Suivant la force des plantes et l'activité de leur végétation, le traitement doit intervenir lorsque l'on constate 40 à 60 % de feuilles porteuses de jeunes mines.

PUCERON NOIR de la BETTERAVE.-

Les colonies ont peu évolué jusqu'à présent et hormis quelques rares cas localisés il n'y a pas à envisager de traitement contre ce parasite.

les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

B. PINEAU et A. GODIN

l'Inspecteur chargé de la Circonscription phytosanitaire de REIMS

P. CUISANCE

Imprimerie de la Station de Champagne
Directeur-gérant : L. BOUYX